

Réf: Dossier N° 064312

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PHARMACIE AMARYLLIS »

Siège social Abidjan, Bingerville, YAHOUIN CITE SPIAC, Lot 104,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE AMARYLLIS »

Objet : VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (MEDICAMENTS) ET D'AUTRES PRODUITS (PARA PHARMACIE, DIETETIQUE, MATERIEL MEDICAL, ORTHOPEDIQUE, VETERINAIRE)

ELABORATION DE PREPARATIONS MAGISTRALES ET OFFICINALES

ET, PLUS GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS MOBILIERES, IMMOBILIERES OU FINANCIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXECUTION OU LE DEVELOPPEMENT, NOTAMMENT L'ACQUISITION DE BREVETS, LICENCES, PROCEDES DE FABRICATION LE CAS ECHEANT ET MARQUES DE FABRIQUE.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, YAHOUIN CITE SPIAC, Lot 104, Ilot 10

Dirigeant(s) : Mme NASREDINE MARIE LAURE EPOUSE ABADJINAN (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08216 du 16/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40431/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

